

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors  
Nomenclature de l'acte : 1.1 Commande Publique – Marchés publics

### Décision du Président prise par délégation du Comité Syndical

**Objet : Résiliation du marché « mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité totale aux règles d'accessibilité, désenfumage de la circulation du 2e étage et installation des blocs de sécurité au centre de vacances le Piroulet à Vassieux-en-Vercors ».**

**Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 15 octobre 2016 relative à la délégation de compétences de l'assemblée délibérante au Bureau et au Président,
- Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment l'article 27 relatif aux marchés passés selon la procédure adaptée,
- Vu la décision n°2017.P34 en date du 20 juillet 2017 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité et de désenfumage pour le montant de **15 300,00 € H.T.** au groupement dont **ATELIER 3+** a été désigné mandataire,
- Considérant la priorité donnée au positionnement de repenser le projet global du centre de vacances le Piroulet, il convient de résilier le marché de maîtrise d'œuvre pour motifs d'intérêt général,

#### **DÉCIDE**

- de **SIGNER** la résiliation du marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité totale aux règles d'accessibilité, désenfumage de la circulation du 2e étage et installation des blocs de sécurité au centre de vacances le Piroulet à Vassieux-en-Vercors avec le groupement conjoint dont le mandataire est **ATELIER 3+**, sis 6 rue Félix Germain, 26 150 DIE pour motifs d'intérêt général avec date d'effet de prise en compte au 25 février 2019 et de procéder aux indemnités de résiliation de 5 % du montant HT des prestations non-effectuées.

**Fait à Lans-en-Vercors,**

**Le 25 février 2019,**

**Le Président,**

**Jacques ADENOT.**

**#signature#**

